Général - Filtres*

- FILTRES*

FILTRES*

Gestion des filtres dans EIG

La gestion des filtres permet d'interdire des racines de compte à la saisie.

> Ce paramétrage est associatif. (c'est à dire que l'on pourra récupérer ces filtres sur tous les établissements de l'association).

Dans un premier temps il faudra créer le nom du filtre, en cliquant sur l'icône 

Une fois cette opération faite il vous faudra ensuite créer une interdiction, dans cette interdiction il vous sera demandé de renseigner la racine des comptes que vous souhaitez interdire.

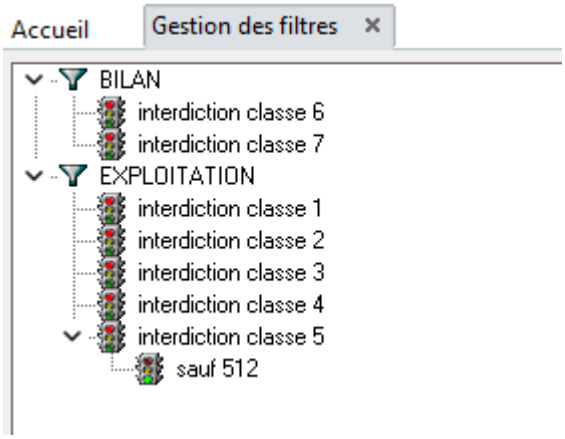
Dans l'exemple ci-dessous, nous avons dans nos établissements des sections bilancielles et des sections d'exploitations.

Il conviendra d'interdire les comptes 6 et 7 dans la section bilancielle et d'interdire les comptes de classe 1à 5 dans les sections d'exploitations.

à l'aide de l'icône 



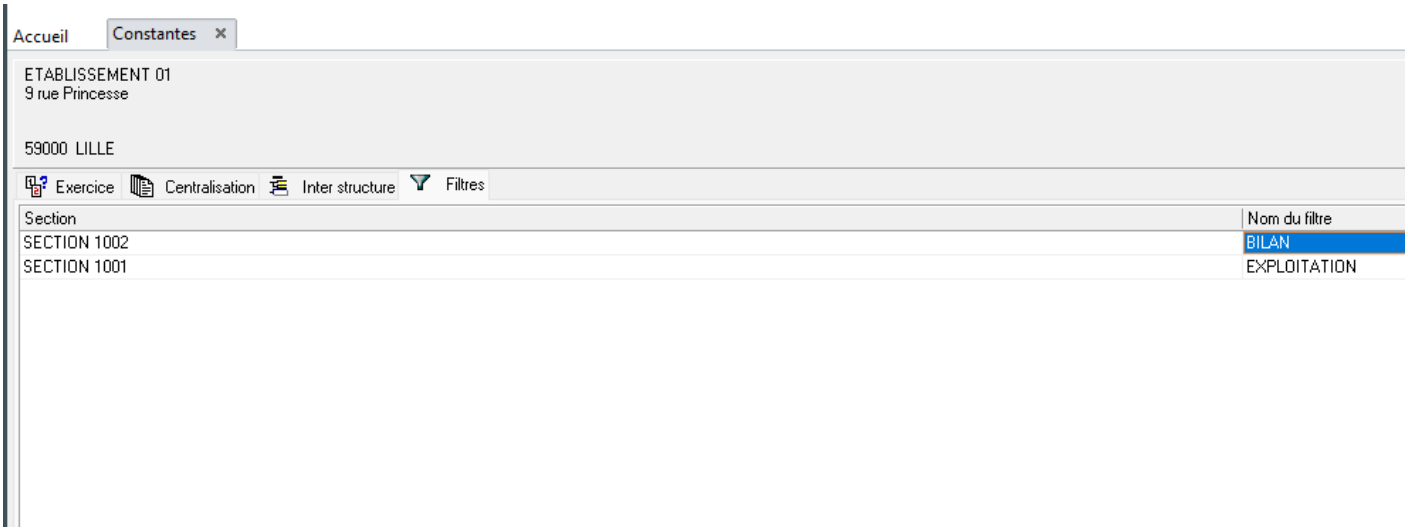
Vous avez ensuite la possibilité de créer à l'intérieur de cette interdiction **une exception**. A l'aide de l'icône suivante 



> Ici dans le filtre exploitation il sera interdit de saisir la classe 5 sauf les comptes 512.

Dans un deuxième temps il faudra affecter ce filtre sur les sections souhaitées.

Dans les constantes et dans l'onglet "Filtres" il faudra choisir pour les sections souhaitées le nom du filtre à appliquer.



Si lors d'une écriture on vient saisir un compte qui n'est pas autorisé il apparaitra le message suivant.

